



**West African Ornithological Society**  
**Société d'Ornithologie de l'Ouest**  
**Africain**



**Join the WAOS and support  
the future availability of free  
pdfs on this website.**

<http://malimbus.free.fr/member.htm>

If this link does not work, please copy it to your browser and try again.  
If you want to print this pdf, we suggest you begin on the next page (2) to conserve paper.

**Devenez membre de la  
SOOA et soutenez la  
disponibilité future des pdfs  
gratuits sur ce site.**

<http://malimbus.free.fr/adhesion.htm>

Si ce lien ne fonctionne pas, veuillez le copier pour votre navigateur et réessayer.  
Si vous souhaitez imprimer ce pdf, nous vous suggérons de commencer par la page suivante  
(2) pour économiser du papier.

## Notes complémentaires sur l'avifaune du Niger

Notre note apporte des compléments sur l'avifaune du Niger, en ne présentant que les observations d'espèces peu communes. La notation des zones est conforme à celle de Giraudoux *et al.* (1988). Les observations ont été réalisées de juin à juillet 1998 pour celles qui concernent la Zone 2 (région de Niamey: ville en elle-même, fleuve et savane aux alentours); les observations à Boubon (village le long du fleuve Niger) ayant eu lieu le 26 juillet, et celles de Kouré le 23 juillet. Les observations de la Zone 7 (massif de l'Air) se sont déroulées du 1 au 8 août. La Zone 2 est une zone sud-sahélienne avec des ensembles dunaires fixés, et dont une grande partie de l'espace est occupé par des champs de mil, de sorgho et d'arachide. Le fleuve Niger et ses affluents offrent de l'eau libre en toutes saisons pour l'avifaune. La Zone 7 est constitué du massif montagneux de l'Air, sorte de plateau d'altitude (700–800 m) entrecoupé d'un réseau de koris (oueds) orientés vers l'ouest. Le paysage est essentiellement minéral, mais le fond des koris accueillent de nombreux oasis. Cette partie du désert saharien appartient à la zone afrotropicale (pluies en été) (Giraudoux *et al.* 1988).

Une espèce nouvelle au pays est rapportée (*Centropus leucogaster*), ainsi que deux espèces nouvelles pour l'Air (*Pterocles quadricinctus*, *Ploceus melanocephalus*). Les autres observations concernent des dates ou des lieux intéressants. O = Occasionnel (< 10 individus, en 1–2 observations).

*Ciconia ciconia* Cigogne blanche. Zone 7: vol de 60 individus vers le sud, au-dessus de Gougaram, 6 août.

*Circus macrourus* Busard pâle. Zone 2: un à Boubon, 26 juil (mâle très clair, fin, avec le bout des ailes noirs, chassant très bas).

*Milvus migrans parasitus* Milan noir. Zone 2: O, Niamey.

*Falco cuvieri* Hobereau africain. Zone 2: un à Niamey, 24 juil.

*Tringa ochropus* Chevalier cul-blanc. Zone 7: un dans la vallée de l'Ânou Mekkerene, 3 août.

*Calidris ferruginea* Bécasseau cocorli. Zone 2: un à Niamey, 28 juil.

*Cursorius cursor* Courvite isabelle. Zone 7: deux au niveau d'Assodé, 4 août. Cette espèce est surtout un hôte d'hiver dans la région (Morel & Morel, 1990). Quelques observateurs le signalent en été, mais principalement dans la zone 5, grandes plaines désertiques à l'ouest de l'Air, parfois inondées en été (Giraudoux *et al.* 1990). Cette observation ajoute donc une nouvelle zone de stationnement estival pour cette espèce.

*Pterocles quadricinctus* Ganga de Gambie. Zone 7: deux dans la vallée de l'Ânou Mekkerene, 3 août.

*C. leucogaster* Coucal à ventre blanc. Zone 2: un observé dans la zone boisée (cultures abandonnées, vergers et jardins avec de grands arbres) qui se situe sur la rive droite du Niger, en face de Niamey, 28 juil. Malgré le fait qu'aucun individu de cette espèce n'ait été signalé aussi loin de toute grande région boisée (Sauvage 1993), notre

détermination est d'autant plus certaine qu'elle a eu lieu juste après celle d'un *C. senegalensis*, à l'aide d'une longue vue et d'un ouvrage d'identification. Les critères utilisés ont été, en premier lieu, la poitrine et les joues noires (à la différence de *C. senegalensis* qui n'a qu'une calotte noire), puis le dessous vraiment blanc (non crème) ainsi qu'un bec plus fort et une corpulence générale plus imposante (les deux individus des deux espèces observés à la même distance). Les données à cette latitude sont très rares, puisqu'il n'est signalé que comme erratique possible au Mali et est déclaré absent du Burkina-Faso et de Gambie (Dowsett & Dowsett-Lemaire 1993). Seuls Morel & Morel (1990) le signalent à l'extrême sud du Sénégal.

*T. erythrorhynchus* Petit Calao à bec rouge. Zone 2: un à Kouré, 23 juil. Zone 7: un, le long de la piste Agadez–Timia, 3 août.

*Emberiza tahapisi* Bruant cannelle. Zone 7: O. Cette espèce très commune dans le sud irrigué du Niger n'a jamais été signalée aussi au nord dans la zone désertique (Giraudoux *et al.*, 1988). Toutes les observations se sont déroulées dans un milieu favorable (amas rocheux), et que l'été 1998 a été assez humide.

*P. melanocephalus* Tisserin à tête noire. Zone 7: O, dans les buissons épineux, au fond des oueds asséchés, le long de la piste Agadez–Iférouane (2–5 août).

### Bibliographie

- DOWSETT, R.J. & DOWSETT-LEMAIRE, F. (1993) *A Contribution to the Distribution and Taxonomy of Afrotropical and Malagasy Birds*. Res. Rep. 5, Tauraco Press, Liège.
- GIRAUDOUX, P., DEGAUQUIER, R., JONES, P.J., WEIGEL, J., ISENMANN, P. (1988) Avifaune du Niger: états des connaissances en 1986. *Malimbus* 10: 1–140.
- MOREL, G.J. & MOREL, M.-Y. (1990) *Les Oiseaux de Sénégal*. ORSTOM, Paris.
- SAUVAGE, A. (1993) Notes complémentaires sur l'avifaune du Niger. *Malimbus* 14: 44–47.

Reçu 11 mars 1999

Revu 23 novembre 1999

Gabriel Debout<sup>1</sup>, Peter Meister<sup>2</sup> & Marjolaine Ventelon<sup>3</sup>

<sup>1</sup>6 place Reine Mathilde, 14000 Caen, France

<sup>2</sup>12, rue du Lunain, 75014 Paris, France

<sup>3</sup>16, rue du Berger, 34000 Montpellier, France

### Observations d'un nid du Coucal noir *Centropus monachus* et attitude de l'homme face à ses oisillons à Irangi, République Démocratique du Congo

Très peu de données ont été publiées sur le Coucal noir *Centropus monachus*, qui se rencontre dans les territoires congolais seulement de la forme *occidentalis* (Schouteden 1957). Prigogine (1971) signale qu'il se reproduit dans la zone d'Irangi